

Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE DR RAYMOND VERGÈS

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N°212559- 78ÈME ANNÉE

40 ans de la Région : Philippe Berne, grand témoin trace les grandes lignes -3 Une Région Réunion qui s'engage très tôt dans le développement durable



Il s'agit déjà de connaître et de préserver la faune et la flore locale. La Région se dote d'outils de recherche et de préservation de la biodiversité, ainsi naissent l'ARVA, Kélonia...

Retrouvez ci-dessous un premier extrait de son discours. Par la suite, le texte sera décliné en plusieurs parties, découpée par Pascal Basse, de la section PCR de Saint-Pierre.

Dans le domaine de la protection de la biodiversité le conseil régional a agit à trois niveau :

- **Création de l'ARDA** : Pierre Lagourgue m'avait chargé de monter un projet d'aquaculture d'eau douce à proximité de l'Étang du Gol, nous avons acquis un grand terrain que nous avons aménagé en réalisant des bassins d'aquaculture, le logement du gardien du site et des

laboratoires et des nurseries nécessaire à nos besoins. Nous avons commencé par l'élevage d'un hybride de Tilapia, par quelques bassins de camarons. Très rapidement l'ARDA s'est spécialisé dans la connaissance de la faune et de la flore des eaux douces de la Réunion. L'ARDA est devenue un outil obligatoire pour les études d'impact sur les travaux en eaux douce (pont, réseau routier...) Les scolaires ont utilisé les locaux de l'ARDA pour étudier essentiellement la faune. Ensuite l'ARDA s'est attaquer à l'aquaculture marine en réalisant un pôle marin situé au niveau du port de la rivière des galets. (L'élevage de l'ombrine a été un beau succès qui a aidé les mauriciens a mettre en place leur propre aquaculture d'eau de mer de ce poisson) L'ARDA a rayonné au niveau de l'Océan Indien grâce au soutien de la région, la ténacité et l'efficacité de son directeur Pierre Bosque.

- **Création de Kelonia** : La région avait aidé à la mise en place d'une structure privée : la ferme corail. A la suite d'une mission que je dirigeait à la CITES à Ottawa au Canada pour faire passer la tortue (Kelonias midas) de l'annexe 1 (Interdiction de tout commerce international) à l'annexe 2 (création de quota). A la suite de cette mission je me suis rendu compte qu'il fallait complètement changer d'orientation dans ce domaine et de transformer la Ferme Corail en un centre d'études et

de recherches sur les tortues marines. J'en ai sensibilisé Pierre Lagourgue et Paul Vergès et c'est ainsi que la région a racheté les terrains ; les infrastructures et les tortues marines et avec le concours de Stéphane Ciccione a été créée Kelonia que nous connaissons aujourd'hui. Soutien d'étudiants travaillant sur des recherches allant dans le sens des orientations de la région.

Exemple : Thèse sur le recrutement des larves de poisson du récif. Thèse sur la systématique des madrépores du récif. Thèse sur l'endémisme d'un certain nombre d'espèce végétales...

Le monde agricole réunionnais dans la tourmente -2 Une sécheresse épisodique et persistante

Les agriculteurs de La Réunion sont durement touchés depuis plusieurs années par une succession de sécheresses exceptionnelles générant d'importantes diminutions de leurs ressources, et nécessitant une adaptation du secteur aux défis actuels et à venir.

Face au manque d'eau, les agriculteurs doivent gérer des charges liées aux factures d'eau qui augmentent, alors que la trésorerie des exploitations est impactée par les crises successives que rencontre le monde agricole depuis plusieurs années tels que la chute du rendement, l'augmentation du coût des intrants, le passage de tempêtes tropicales, des nuisibles, ...

D'ailleurs, La Réunion a connu à la fin de l'année 2022 une sécheresse importante, considérée comme étant la troisième année la plus déficitaire en pluie depuis 51 ans.

Le ministère des Outre-mer a alors donné son accord pour la mobilisation du fonds de

secours pour les pertes agricoles pour l'ensemble des productions agricoles. Cette décision intervient suite à la décision du Préfet de La Réunion de publier un arrêté de reconnaissance du caractère de calamité agricole le 3 avril 2023. Les agriculteurs sinistrés avaient jusqu'au 10 mai pour effectuer les demandes d'indemnisations.

Le 17 mai, le Département de La Réunion a voté pour la mise en place d'un dispositif d'aide exceptionnel en faveur des agriculteurs irrigants raccordés au réseau d'eau brute départemental.

Ce dispositif va permettre à des agriculteurs de bénéficier d'une remise exceptionnelle de 25% du montant des factures d'eau au tarif agricole professionnel, au titre du second semestre 2022 ; et de mobiliser une enveloppe prévisionnelle de 620 000 € pour ce dispositif.

Dans un tel contexte, la Chambre d'agriculture de La Réunion alerte des conditions de production des agriculteurs du sud-ouest de l'île qui ne peuvent pas compter sur l'irrigation, en raison des hausses des factures d'eau.

Frédéric Vienne, son président, a exigé un "*Plan Eau*" adapté à La Réunion, ainsi que des aides pour l'ensemble des agriculteurs concernés.

L'amélioration du rendement du réseau d'adduction d'eau apparaît être une priorité, qui nécessite des investissements en infrastructures adaptés au territoire réunionnais, permettant aux agriculteurs de toute l'île d'irriguer les champs pendant les périodes de sécheresse.

Il est également urgent d'anticiper pour éviter les catastrophes futures que dues au réchauffement climatique qui va continuer d'impacter les cultures et les sols.

Grève au Centre de détention du Port Les surveillants veulent des actons immédiates

Depuis le 22 mai, une soixantaine d'agents dénoncent leurs conditions de travail. ils ont manifesté en bloquant l'accès au centre de détention du Port.

"Cela fait des mois que la souffrance des agents est évoquée avec la direction, mais aucune réponse concrète n'est apportée", a déploré Roger Bénard, secrétaire FO-Justice au centre du détention du Port, au Journal de l'île.

A l'aide de barrage filtrant à l'entrée du centre, seuls les fonctionnaires en service et le personnel médical étaient autorisés d'accès. "Ce mouvement illustre notre lassitude et notre colère" ont indiqué les fonctionnaires mécontents au JIR.

Ils dénoncent à la fois "un grave problème de management et une cheffe de détention avec qui le courant ne passe plus" ainsi que "l'absence de réponses de la part de la direction et de la mission outre-mer" concernant le manque d'effectif.

"A partir du moment où on rappelle constamment des agents sur leur temps de repos, c'est qu'on n'est pas assez nombreux", a souligné Roger Bénard. D'autant plus que la direction sanctionne les agents qui n'ont pas justifié leur absence pour ne pas avoir répondu à un rappel sur leur temps de repos.

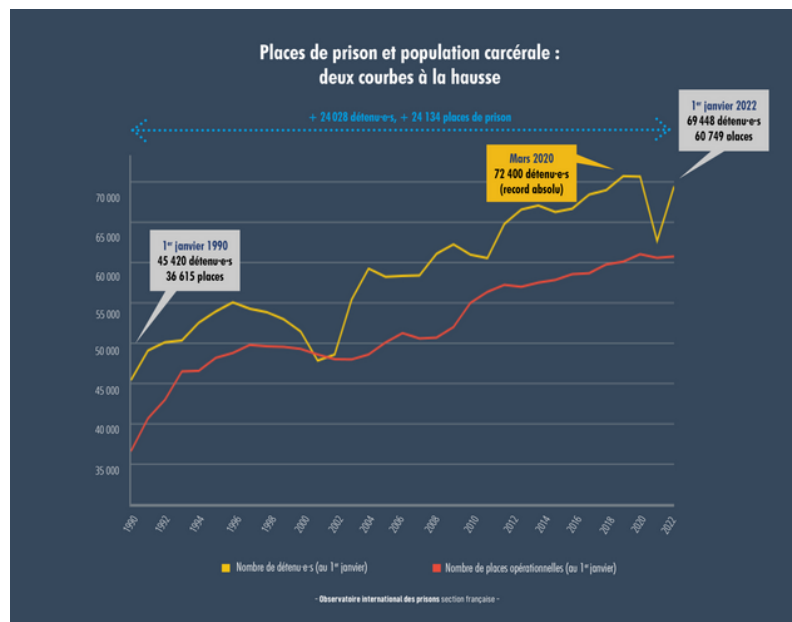
De son côté, Vincent Pardoux, responsable du syndicat FO pénitentiaire, a indiqué à Antenne Réunion qu'"à la prison du Port, on approche un taux d'occupation de 100%. La problématique c'est le profil des détenus qu'on reçoit, ils ne sont pas du tout adaptés à la structure du centre de détention du Port. De jeunes meneurs de bandes à Mayotte arrivent dans notre département, ils sont nés sur le territoire Français à Mayotte, ils risquent



d'être libérés sur notre département à l'issue de leur peine".

Le syndicat FO pénitentier a assuré : "on est complètement délaissés par la direction interrégionale de l'outre-mer. Mes collègues sont rappelés sur leurs jours de repos et les week-ends. Cela impacte leur vie familiale, cela impacte également leur physique. On a suffisamment discuté, il nous faut des réponses concrètes. Le levier qu'il nous reste c'est le blocage".

Les manifestants demandent que les départs à la retraite soient tous remplacés, et que des recrutements. Si ces derniers ne voient pas d'actions concrètes, ils n'excluent pas de reconduire, voir de durcir le mouvement dans les prochains jours.





Maurice, in pti péi ? Mi wa li plito konm in grande puissans pou domin.



Mézami lo monde nou lé d'dan la proksimité, zour an zour, l'après shanjé. Ziska zordi nou la baz dsu d'moune lé distanssé par rapor a nou é nou lété assé kontan pars pou nou –par rapor d'ote-noute sityassion lété kant mèm in privilézyé... nou étan départman franssé réjyon dan la franss, fézan parti d'l'érop an tan ké réjyon iltrapérik nou téi oi anou anlèr.

Mé oila, konm mi di azot lo mond dan lé zalantour loséan indien i shanj zour an zour é sé lo réflékssyon mwin téi après fé l'èr mwin té après bate in karé Maurice é touth avèk mon doi épi mon zyé, é galman mon mazinassion, sak i pé apèl in grande puissans la mèr ...

Néna in marmaye la poz amin in késtyon. Li la domande amwin kissa lé pli gran rante La Rényon épi Maurice. Mwin la réponde La Rényon bien sir, a toulékou: nou néna 2500 km² é Maurice néna arienk 2040 km². Sé sak mwin té i panss ziska ké mi réaliz Maurice-la Républik la pa ditou in

péi lilipussien, mé in grande puissans par la mèr. Maurice : sé 2,6 million kilomète karé loséan indien! Mi sorte lir sa é sa lé bien inpréssyonan. Wala in péi in pé toute grande puissans i vé diskite ansanb, sign zakor avèk, demande la kopérasion épi sign bande trété é sirtou aporte zot larzan épi pou pèrmète azot dévlopé...

Wala k'an pliss Langlètèr l'après négossyé avèk Maurice pou rande ali zarshipèl chagos li okipe ilégalmen: in pti boute la tèr, pa granshoz, kassé an mil morso-55 zil a s'ki paré- mé la pa solman sa si i konte lo 650000 km² loséan indien.

Alor mézami, Maurice in pti péi ? Alon tir sa dann noute tête si solman ni vé ète inpé réaklist é alon plito konsidèr ali pou son promèss d'avnir- promèss d'ète domin inn grande puissans dan noute séktèr l'oséan indien. Néna de koi rofléshi dsi noute prop déstin, zot i kroi pa ?

A bon antandèr, salu !

Justin

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès
74ème année
Directeur de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau; 1947-1957: Raymond Vergès;
1957-1964: Paul Vergès; 1964-1974: Bruny Payet; 1974-1977:
Jean SImon Mounoussany Amourdom; 1977-1991: Jacques
Sarpédon; 1991-2008: Jean-Marcel Courteaud; 2008-2015:
Jean-Max Hoarau; 2015: Ginette Sinapin

6 rue du général Emile Rollad
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
Tél.: 0262 55 21 21 - Email : redaction@temoignages.re
Site Web: www.temoignages.re
Tél : 02 62 55 21 21
Publicité: publicite@temoignages.re
CPPAP: 0916Y92433